

ADMINISTRATION :  
**Imprimerie F. RUEDI**  
 Lausanne  
 3, Jumelles — Tél. 12-44

ABONNEMENTS :  
 Suisse, 3 fr. par an; autres  
 pays, 5 fr. par an.  
 10 centimes le numéro.

# La Voix de l'Humanité

Organe de la « Ligue pour la défense de l'Humanité  
 et pour l'organisation de son progrès »

Les membres de la Ligue  
 pour la défense de l'hu-  
 manité fixent de leur propre  
 gré le montant de leur coti-  
 sation.

Compte de chèques pos-  
 taux : III. 496.

Envoi gratuit des statuts  
 de la ligue et de numéros  
 spécimens de tous ses  
 organes. S'adresser au se-  
 crétariat, Lausanne, 3 Ju-  
 melles.

Comité suisse de la Ligue : D<sup>r</sup> Auguste FOREL ; Albert LOCHER, G. MÜLLER, conseil-  
 lers nationaux ; A. SUTER, président du Conseil communal de Lausanne ;  
 D<sup>r</sup> Tschumi, D<sup>r</sup> Moser, conseillers d'Etat, Berne ; D<sup>r</sup> R. BRODA ; A. SESSLER (Berne),  
 D<sup>r</sup> A. HUBER (Bâle), anciens présidents de tribunaux ; D<sup>r</sup> A. de QUERVAIN, profes-  
 seur à l'Université de Zurich ; F. RUEDI, ancien député du Grand Conseil vaudois,  
 Lausanne ; E. RAPIN, pasteur, président honoraire de la Société vaudoise de la paix ;  
 E. PEYTRÉQUIN, président du conseil d'administration du journal « La Libre Pensée  
 internationale » ; H. HODLER, directeur du journal « Esperanto », Genève, etc.

Comité de patronage international : A. NAQUET, anc. sénateur, Paris ; Jean LON-  
 GUET, député de la Seine ; Gustave HUBBARD, ancien député de Seine-et-Oise ; Ramsay  
 MACDONALD, de la Chambre des Communes ; Lino FERRIANI, procureur-général hono-  
 raire, Côme ; W. FÖRSTER, président du Bureau international des poids et mesures ;  
 Dr. N. af URSIN, ancien vice-président de la Diète finlandaise ; D<sup>r</sup> de Magalhães LIMA,  
 ancien ministre de l'Instruction publique, Lisbonne, etc.  
 Président de la Ligue : D<sup>r</sup> R. BRODA, directeur des « Documents du Progrès ».  
 Prière d'envoyer à M. Fr. Ruedi, membre du Comité suisse, Lausanne, Jumelles 3,  
 tout ce qui concerne la rédaction de la « Voix de l'Humanité ».

Nos appels à la conscience de chaque nation se publiant en sa langue, nous prions nos lecteurs de consulter les autres organes de notre Ligue pour se rendre compte de son but impartial.

## Libéralisme et organisation

par Paul Descamps

rédacteur en chef de la revue *La science sociale*, Paris

Il est banal de répéter que chaque peuple a sa mentalité propre et ses traditions historiques particulières qui lui font attacher un intérêt spécial à certaines formes sociales et à certaines façons d'agir plutôt qu'à d'autres. Quoique tout le monde paraisse acquiescer aujourd'hui à cette vérité, on la méconnaît généralement en pratique, et nos actions semblent être guidées, le plus souvent, par l'idée que les autres hommes sont semblables à nous-mêmes et obéissent aux mêmes préoccupations que celles qui nous agitent.

Sans doute, il y a un substratum commun à toute l'humanité, il y a des faits humains, mais il y a aussi des faits nationaux et des faits individuels. Ne pas tenir compte de ces derniers, c'est s'exposer dans la vie à des méprises continuelles et c'est parce que les peuples négligent de chercher à comprendre le point de vue des autres que surgissent entre eux des froissements continuels : c'est le phénomène de la *mécompréhension des races*.

Ce phénomène est bien visible dans la grande conflagration qui déchire l'Europe actuelle, non pas qu'on puisse dire qu'il en est la cause, mais il la conditionne à tout instant. Ainsi, dans l'Occident, on prise beaucoup la liberté, tandis que dans les empires centraux, on attache une importance plus grande à l'organisation. Nous n'allons pas jusqu'à dire que le Français préfère l'anarchie à l'ordre, ni que l'Allemand préfère le despotisme à l'indépendance, mais le premier fait passer la liberté avant l'organisation, et le second souffre moins de l'excès de réglementation que du désordre.

Il y a un siècle, la France croyait avoir trouvé, avec la liberté politique, la clef du bonheur universel ; elle crut être utile aux autres peuples en leur imposant de force son propre régime : Employer la contrainte pour amener les autres nations à adopter le régime de la liberté politique, telle est la singulière formule bizarre à laquelle se sont ralliés alors les révolutionnaires français ! Je ne nie pas que l'application de cette formule n'ait pu avoir de bons effets dans l'Europe centrale ; elle en a eu aussi de désastreux. Nous ne rechercherons pas en ce moment si le bien a surpassé le mal ; nous reviendrons tout à l'heure sur cette question. Notons simplement qu'une réaction s'ensuivit et que la France elle-même dut la subir pendant longtemps.

Aujourd'hui, l'empire allemand a trouvé une formule qui lui paraît mieux répondre au bonheur du genre humain, celle de l'organisation. Elle a été mise en circulation par de graves professeurs, et de doctes savants soutiennent que les Belges seront plus heureux quand ils auront goûté ce régime nouveau. Le malheur est qu'il entraînerait avec lui une diminution de liberté, diminution qui ferait souffrir les Belges beaucoup plus que les Allemands, et qui, pour eux, ne compenserait pas les bienfaits, si réels qu'ils puissent être, d'un accroissement d'ordre dans les affaires publiques.

En réalité, nous ne croyons pas que les causes profondes de la guerre actuelle résident dans le désir de faire jouir les autres nations des bien-

faits de l'organisation allemande, pas plus que nous ne pensons que les guerres de la République et de l'Empire aient été dues à la volonté d'améliorer l'état politique de l'Europe. Nous ne nions pas que chez les esprits les plus nobles, il n'y ait une propension à faire profiter les autres des lumières qu'ils ont acquises, mais est-il nécessaire de recourir à la force armée pour les imposer ? En d'autres termes, nous ne croyons pas que les formes sociales nouvelles doivent se répandre nécessairement à l'aide de la puissance militaire. Si ce procédé est peut-être indispensable avec les sociétés dans l'enfance, ou trop figées, il n'est certainement pas de mise avec les peuples civilisés et susceptibles de progrès. De plus en plus les formes nouvelles s'imposeront par l'imitation spontanée, par le fait même de leur réussite et dans la mesure où elles peuvent convenir dans des milieux divers. C'est ce que nous allons essayer de montrer.

Prenons par exemple le *servage*. On sait qu'il fut aboli en France en 1789, et que c'est par la force des armes qu'il fut ensuite détruit dans les pays conquis, notamment dans l'ouest de l'Allemagne ; la chose est indiscutable, mais nous pensons que cette réforme se serait propagée dans ces régions sans cela, comme elle s'est propagée ailleurs, en Prusse, en Autriche, en Russie. Par la force des choses, on a vu les administrations les plus autocratiques prendre elles-mêmes l'initiative des changements auxquels les accablaient les nécessités nouvelles.

De même la *suppression des corporations*, réalisée en France par Turgot, en 1776, et détruites par la force des armes dans les pays annexés à la République et à l'Empire. Elles n'en disparurent pas moins ailleurs d'une façon pacifique : en Prusse et en Autriche vers le milieu du XIX<sup>e</sup> siècle.

Mais, tandis que la disparition du servage semble être définitive, celle des corporations n'est peut-être que temporaire, au moins dans les Etats du centre de l'Europe. On s'y accommode moins qu'en Occident de l'action individuelle et l'on y a senti plus vite le besoin d'un retour en arrière. Cela montre comment l'expérience sociale peut corriger ce qu'il y a d'excessif dans l'imitation des réformes accomplies à l'étranger.

Nous pourrions multiplier les exemples à l'appui de notre thèse. En voici encore quelques-uns. En 1790, les anciennes provinces furent supprimées en France et remplacées par des départements ; peu de temps après, la Prusse créa des départements<sup>1)</sup>, mais en laissant subsister les provinces. Citons également le système métrique, le mariage civil, les concordats réglant les rapports de l'Etat et de l'Eglise catholique, etc.

Réciproquement, les progrès réalisés en Allemagne n'ont nul besoin de la force brutale pour s'imposer au monde. Ainsi en a-t-il été de l'instruction obligatoire, des assurances obligatoires et de bien d'autres choses encore. C'est pourquoi nous ne pouvons admettre la théorie de certains intellectuels allemands que les peuples étrangers ne pourront comprendre les bienfaits du système de l'organisation qu'après y avoir été soumis malgré eux pendant un certain temps. Si l'organisation sociale allemande est réellement supérieure aux autres, elle ne doit pas avoir besoin

<sup>1)</sup> Regierungsbezirke.

de recourir à de tels procédés. Les institutions parlementaires de l'Angleterre ont été imitées partout sans que ce pays ait eu recours à la conquête militaire. Quel effort n'aurait pas dû faire l'armée britannique pour arriver par la force à un tel résultat ?

Avouer qu'un état social nouveau ne peut s'imposer que de cette manière, c'est reconnaître en même temps qu'il possède un vice caché qui en diminue singulièrement la valeur. Il reste à savoir si le règne de l'organisation est lié au militarisme d'une façon irrémédiable ? Il est hors de doute que jusqu'à présent il l'a été : Rossbach, Iéna, Sadowa et Sedan ont peu à peu créé l'unité allemande. Il est indéniable que la réalisation de cette unité a été un bien : l'Allemagne moderne, industrielle et commerciale ne pouvait s'accommoder d'un régime qui donnait des droits souverains à une infinité de pouvoirs locaux. Le malheur est que cette unité n'a pu se réaliser par l'accord spontané des divers Etats. Au lieu d'avoir les Etats-Unis germaniques, on a eu un empire.

Je ne crois pas que l'histoire ait pu avoir un autre cours. Une confédération libre ne pouvait être formée qu'entre pays jouissant du *self-government*, en d'autres termes entre pays jouissant d'institutions libérales. Or, à l'heure actuelle, le libéralisme, le *Kultur-Liberalismus* n'est qu'imparfaitement réalisé en Allemagne. A plus forte raison l'était-il encore moins il y a cinquante ans. C'est très lentement qu'il se développe dans les pays germaniques, par le fait même que l'on y a toujours eu moins besoin de liberté que d'ordre. Or, on ne pouvait attendre pour réaliser l'unité, l'époque lointaine où les institutions seraient devenues assez libérales pour permettre la constitution d'une confédération sur le type des Etats-Unis d'Amérique.

La grande poussée du machinisme a surpris l'Allemagne avant le développement des institutions libérales, tel est le fait historique qui a déterminé l'union du militarisme prussien avec un état social aspirant au règne de l'ordre et de l'organisation.

Il est facile de prévoir les effets de cette alliance entre les forces sociales et militaires. Il y a un siècle, dans son effort vers la liberté, l'emploi de la violence a entraîné une longue réaction féodale, non seulement à l'étranger, mais en France même. Aujourd'hui, l'union d'une bureaucratie organisatrice et d'une caste militaire amènera fatalement une réaction libérale dans les empires centraux et peut-être dans l'Europe entière.

Je pourrais m'arrêter là. J'ajouterai pourtant quelques mots pour répondre d'avance à une question que l'on pourrait me poser : Le progrès de l'humanité doit-il se faire dans le sens d'une liberté plus grande ou d'une organisation plus grande ?

A mon avis, la liberté est à gauche, l'organisation est à droite et le progrès est en avant. Si l'on veut, le véritable progrès doit concilier la liberté et l'ordre. L'humanité n'avance pas en ligne droite, mais en oscillant par vagues successives. De plus, les différents peuples ne suivent pas la même ligne ; dans leur marche en avant, les uns se tiennent plus à gauche et les autres plus à droite.

Il n'en est pas moins vrai qu'un système social stable, au moins dans notre monde moderne

toujours en transformation, ne peut être construit qu'en partant du libéralisme et non d'un ordre préconçu. Ce dernier ne peut convenir qu'à une société du type ancien vivant d'une vie statique. L'organisation germanique est restée ancien régime dans la mesure où elle a dû s'appuyer sur les cadres militaires. De là un manque de souplesse que l'on ne trouve pas dans les sociétés anglo-saxonnes, surtout dans les confédérations du Nouveau-Monde et de l'Océanie.

Certes, à certains égards, on peut trouver dans celles-ci un peu d'anarchie, un peu de confusion. Mais, en revanche, quel champ d'action pour les expérimentations sociales ! Quelles possibilités futures ne se révèlent pas dans l'apparent désordre ! Libéralisme d'abord, construction ensuite, telle semble être la formule la plus favorable.

Mais il ne faut pas oublier que l'individu n'est pas plus naturellement apte à jouir de la liberté qu'il n'est capable d'ordre. Une réforme sociale, dans quel sens que ce soit, n'est viable que si elle est précédée d'une refonte de l'éducation.

### Est-ce que la paix future dépend du sort des batailles ?

Au cours de la dernière période historique on s'était habitué à considérer la France et l'Angleterre comme favorables au maintien d'une paix durable et on interprétait l'attitude critique de l'Allemagne aux deux conférences de La Haye comme indice d'un sentiment contraire.

Les mêmes attitudes respectives ont paru se vérifier une dernière fois lors des événements tragiques du mois de juillet 1914. Depuis ce temps, l'idée de la guerre à outrance s'est emparée des âmes populaires française et anglaise ; et toute tentative pour accélérer la fin de la guerre, tout effort pour étudier les bases d'une paix durable rencontre plus d'antipathie en France (sinon en Angleterre) qu'en Allemagne même.

Pourquoi ? Le désir, fort explicable d'ailleurs, « de se venger des auteurs responsables de cette guerre atroce », le souhait de retrouver une compensation suffisante pour les grands sacrifices subis, la passion exaltée des masses populaires françaises blessées dans leur fierté et dans leur compassion par la violation du territoire et les souffrances de ses habitants, tout cela compte certainement pour beaucoup dans ce phénomène de psychologie sociale. Mais il n'expliquera pas suffisamment la résolution froide et implacable des milieux dirigeants de repousser toute paix avant d'avoir libéré le territoire par la force des armes et de considérer toute médiation étrangère comme un acte inamical.

La raison de cette manière de voir a été indiquée plusieurs fois par des publicistes français. On considère qu'une paix conclue actuellement ne pourrait que tenir compte des événements militaires peu favorables jusqu'ici à la cause des alliés ; qu'elle ne pourrait pas donner les satisfactions voulues. On croit être sûr que la deuxième phase de la guerre sera tout à fait différente de la première, les ressources de l'Allemagne bloquée s'épuisant graduellement et celles des alliés s'accroissant grâce à la maîtrise des mers, à la mobilisation industrielle enfin terminée, grâce surtout aux réserves humaines de la Russie et de la Grande-Bretagne, réserves bien moindres chez les puissances centrales.

Plusieurs fois on s'est servi d'une parabole. On a comparé l'Allemagne à un joueur heureux désireux de terminer le jeu et rentrer avec son gain, sans vouloir le risquer dans une partie nouvelle ; et on ajoute que les alliés ne veulent pas abandonner une partie dont la suite leur promet le remboursement de toutes les pertes causées au début par leur manque de préparation et de savoir-faire.

Il y a un grain de vérité dans ces considérations. La ligne de démarcation entre les nations hostiles, laissant de vastes territoires français et russes aux Allemands, n'est point un indice suffisant pour l'appréciation de la vraie situation militaire. L'Allemagne a occupé des territoires

ennemis, mais elle n'a point brisé les armées des adversaires. Même l'armée belge tient la campagne et celle de la Serbie reprend son rang à côté des alliés. Les armées françaises, anglaises et italiennes sont intactes et celle de la Russie a été reconstituée complètement.

Cette guerre se distingue de presque toutes celles qui l'ont précédée, par le fait qu'elle ne peut pas être liquidée par des succès militaires ; cette guerre d'épuisement offre moins de chances de succès à l'Allemagne victorieuse sur les champs de bataille, qu'aux alliés qui ont perdu la majeure partie des engagements sanglants.

On comprend donc parfaitement que les alliés ne pourraient point songer à tracer les frontières nouvelles là où les armées en campagne se tiennent actuellement. Ce procédé, coutumier à bien des guerres du passé, est entièrement inapplicable aujourd'hui, et d'ailleurs personne n'y songe, même en Allemagne. Aucune autorité responsable ne vise l'annexion des territoires français actuellement occupés par les troupes allemandes.

Toutefois, il y a un parti annexionniste en Allemagne qui voudrait annexer la Belgique sous une forme plus ou moins complète, faire de la Pologne un état vassal, annexer la Courlande. Le succès de ce parti serait funeste aux destinées futures de l'Allemagne, qui perdrait son homogénéité nationale, funeste à la paix des générations futures menacées de guerres de revanche et de libération. Ces visées sont aussi ridicules au point de vue militaire, parce qu'elles escomptent une victoire de l'Allemagne qui est inexistante, parce qu'elles se basent sur le mirage trompeur de l'avancement des armées impériales en pays ennemi, sans tenir compte de ce facteur des réserves respectives qui est si nettement défavorable aux chances futures de succès allemands.

Il est parfaitement compréhensible que les alliés refusent de négocier la paix sur la base d'une supériorité des armes allemandes qui n'existe pas, qu'elles refusent toute stipulation de paix qui serait calculée d'après une fraude pareille.

\* \* \*

Mais en posant ce problème, on peut entrevoir plusieurs solutions qui permettraient le commencement immédiat des pourparlers de la paix.

Il y a d'abord une proposition idéaliste mise en avant par exemple par l'union des ressortissants de pays belligérants résidant en pays neutres<sup>1)</sup>, mise en avant aussi par la mission américaine de M. Ford, qui travaille d'une manière si noble et si active pour la fin de la tuerie atroce.

Ces idéalistes et d'autres proposent que la paix future soit basée exclusivement sur des considérations de justice et d'intérêt général, qu'elle ne change le statu quo ante que là où un compromis s'inspire d'une bonne compréhension des intérêts mutuels peut s'établir, en commun accord des partis en cause.

Que la situation militaire, d'ailleurs par trop instable et n'étant nettement favorable ni à l'un ni à l'autre, ne soit aucunement prise en considération pour l'œuvre du renouveau.

Ces propositions sont belles et font honneur à la manière de penser élevée de leurs auteurs. Mais elles ne tiennent peut-être pas suffisamment compte de l'âpreté des égoïsmes nationaux et du désir farouche de faire sentir à l'adversaire le poids des défaites subies.

On pourrait plutôt, à notre avis, diviser les problèmes de la paix future en deux catégories : questions d'intérêt particulier et questions d'intérêt général.

Pour les premières, il y a un intérêt opposé à l'intérêt et il faut tenir compte de la force respective des adversaires. Aucun d'eux ne sacrifiera son intérêt, s'il croit qu'il peut l'imposer en appelant au Dieu des armes.

Toutefois, il y a un facteur favorable au compromis. Il ressortira de la manière la plus claire si nous envisageons la question en apparence si épineuse des indemnités de guerre. Certes, l'Allemagne serait très contente de pouvoir demander une indemnité de 20 milliards à la riche France et celle-ci éprouverait beaucoup de satisfaction à la pensée que l'Allemagne serait obligée de rembourser tous les dégâts causés. Mais en tenant

compte du fait que deux autres années de guerre coûteraient à l'Allemagne et à la France 50 autres milliards, elles pourraient finir par comprendre qu'une guerre en vue de cette indemnité à obtenir (qui risque d'ailleurs d'échapper en fin de compte, les pays complètement épuisés ne pouvant plus rien payer), serait une détestable affaire. Il ne serait donc pas trop difficile de stipuler l'abandon respectif des exigences d'une indemnité de guerre, sauf pour la Belgique où il y a dette d'honneur.

Les questions territoriales seraient plus difficiles, mais pourtant pas tout à fait insolubles, même au point de vue de l'intérêt étroit des partis en cause. Une Pologne indépendante servirait d'état tampon aussi bien pour l'Allemagne que pour la Russie, et le retour de l'Alsace-Lorraine à la France, moyennant la cession du Maroc ou de Madagascar à l'Allemagne, pourraient donner satisfaction morale à la France, souffrant de la perte de frères chéris et donner à l'Allemagne des territoires de peuplement où dix millions de paysans allemands pourraient trouver des possibilités autrement grandes que dans cette Alsace déjà à l'état de surpeuplement. En faisant dépendre tout cet échange de territoires d'un plébiscite des Alsaciens et des Lorrains, plébiscite auquel ne prendraient pas part les immigrés allemands nés en dehors du pays, on tiendrait compte aussi des désirs de la population intéressée immédiatement. Et si on voulait aller plus loin dans cette voie, on pourrait même organiser deux plébiscites, l'un en Alsace et l'autre en Lorraine annexée et stipuler des compensations coloniales moins importantes au cas que l'un seulement des deux territoires voterait pour le retour à la France.

Il y a d'ailleurs d'autres problèmes du traité de paix futur dont la solution est plus importante pour l'humanité entière que ces questions particulières de pays à pays. L'établissement d'une justice internationale et d'un pouvoir exécutif international disposant de forces suffisantes pour faire respecter le droit et empêcher toute agression nouvelle, la limitation simultanée des armements permettant des économies énormes et diminuant la puissance des castes militaires, tout cela correspond à l'intérêt solidaire de toutes les nations, ces stipulations devraient donc être adoptées sans prendre en considération la situation, plus ou moins forte au point de vue militaire, des pays divers.

Résumons-nous : La supériorité militaire de l'Allemagne n'est qu'apparente. Les alliés, en consentant à entrer dans des pourparlers de paix, ne seraient aucunement tenus à admettre leur défaite. S'ils obtenaient la libération de leurs territoires par le traité de paix tenant compte de la supériorité de leurs réserves, ils gagneraient une satisfaction aussi légitime pour leur amour-propre que par la reconquête militaire. Ils l'obtiendraient, en outre, sans sacrifices inutiles. Ils ne pourraient, peut-être, pas exiger cette « punition » de l'Allemagne pour la guerre 1914-1916, qu'ils croient obtenir par une guerre nouvelle 1916-1918, mais le militarisme prussien serait non moins humilié par une guerre sans résultats tangibles, et comme à cette humiliation intérieure ne s'ajouterait pas l'humiliation venant du dehors par un excès des vainqueurs, le processus de réflexion salutaire et de revirement politique de la part du peuple allemand, serait d'autant mieux facilité. On éviterait une guerre de revanche.

Il y a certes une objection sérieuse : Est-ce que le gouvernement allemand serait déjà prêt à abandonner ses espoirs de victoire et à accepter un compromis par lequel il reconnaîtrait la stérilité de tous ses efforts ? La chose n'est pas sûre. Mais dès que les alliés auraient montré qu'une médiation américaine (ou une médiation collective des neutres) ne serait plus considérée comme acte inimical, cette médiation pourrait être tentée. Nous hésitons à croire que le gouvernement allemand assumerait la responsabilité de la faire échouer. En tout cas, si « Paris a bien valu une messe », la possibilité, même incertaine, de sauver la vie de plusieurs millions de braves soldats, vaudrait la peine d'un essai. M. Wilson n'hésiterait pas sans doute à le faire.

<sup>1)</sup> Présidée par M. Wenger, Zurich, Usterstr.